AlB-VINÇOTTE Belgium, association sans but lucratif ORGANISME DE CONTROLE AGREE - SERVICE EXTERNE POUR LES CONTROLES SUR LE LIEU DE TRAVAIL Siège social: Diamant Building, Boulevard A. Reyers, 80, 1030 Bruxelles Tél.: 02 674 57 11 - Fax: 02 674 59 59 - Télex: 23166



 Code PC Rési.

Personnes responsables de l'exécution du travail:	RAPPORT n°:	C15/0624/A	
Nom, Prénom:	Membre n°:		
N° de TVA:	Installation: No	m:	
ou n° de la carte d'identité:	Adresse: Au	ue J Broit 35, 6040	
Distributeur: ElectroSef	Ju.	met	
	Date de visite:	Date de visite: 22/07/09 Propriétaire ou Mandataire:	
Compteur: n°:index:	Nom, Prénom:		
Type de comptage: □ jour - bihoraire - □ nuit -	Adresse:		
	Demandeur:		
Type de visite: □ 270 □ 271 □ 276 RGIE Nature de l'installa	tion: Nouvelle □ Ex	tension □ Modifi. □ Existante □ Temporain	
Contrôle sur base des prescriptions du : RGIE : art. 286	□ 87 □ 88 □ 95	□ RGPT □	
Installation conçue pour la tension de 1 N 400 V, AC, Protection			
Description du branchement: Qeruen			
Alimentation tableau principal: 4 x 10 mm² Nbre de ta			
Type de prise de terre: biquels Résistance de dispersion:	.5Ohm	s Isolement général: >20 M Ohm	
PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE IN	STALLATION EL	ECTRIQUE A BASSE TENSION	
DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et	And the second second		
IMITO HOW IN A TO SALLE HILL AT THE ATTO	MAINE M		
The sales of the s	News Es	(94) SB (00) Seh	
A Fet HOM	dy e20 A	25 mm 2 Prise et longer	
NFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):	dy ezo A dy eszA	M (9TI) SB (ex) sel 25 mm 2 Prise et longer 6 mm² borke cuis	
	Oly C20 A Oly C32A	25 mm 2 Prise et longer 6 mm2 borke cuis	
NFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):	Oly C20 A Oly C32A	25 mm 2 Prise et longer 6 mm 2 book cuis	
NFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):		en service de modifications ou extensions	
PRACTIONS (voir la signification des numéros au verso): Le différentiel général était a été - plombé	ainsi qu'avant la mise	en service de modifications ou extensions PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.	
Le différentiel général était a été - plombé L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 22/07/28 Importantes telles que l'ajout d'un circuit. Conclusion: A NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE (EST.) N'EST PAS	ainsi qu'avant la mise	en service de modifications ou extensions PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.	
Le différentiel général était a été - plombé L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 22/07/26 mportantes telles que l'ajout d'un circuit. Conclusion: A NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE (EST NIEST PAS L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT E	ainsi qu'avant la mise de la CONFORME AUX FUISE SOUS TENSION	en service de modifications ou extensions PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS. NTE (ART. 276 DU RGIE)	
Le différentiel général était a été - plombé L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 22/07/28 A NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE (EST NIEST PAS L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE	ainsi qu'avant la mise de la CONFORME AUX FUISE SOUS TENSION	en service de modifications ou extensions PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS. NTE (ART. 276 DU RGIE)	
Le différentiel général était a été - plombé L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 22/07/26 mportantes telles que l'ajout d'un circuit. Conclusion: A NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE (EST NIEST PAS L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - NE PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT E	ainsi qu'avant la mise de la CONFORME AUX FUISE SOUS TENSION	en service de modifications ou extensions PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS. NTE (ART. 276 DU RGIE)	
Le différentiel général était a été - plombé L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 22/07/28 Importantes telles que l'ajout d'un circuit. Conclusion: A NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE (EST NIEST PAS L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - N PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATIONS sur la partie existante (voir la signification des ne	ainsi qu'avant la mise de la CONFORME AUX FUISE SOUS TENSION	en service de modifications ou extensions PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS. NTE (ART. 276 DU RGIE)	
Le différentiel général était a été - plombé L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 22/01/26 Importantes telles que l'ajout d'un circuit. Conclusion: A NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE (EST N.EST PAS L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - N PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATIONS sur la partie existante (voir la signification des ne	ainsi qu'avant la mise de la CONFORME AUX FUISE SOUS TENSION	en service de modifications ou extensions PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.	
Le différentiel général était a été - plombé L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 22/07/26 Importantes telles que l'ajout d'un circuit. Conclusion: A NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE (EST N'EST PAS L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - N PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATIONS sur la partie existante (voir la signification des ne	ainsi qu'avant la mise de la CONFORME AUX FUISE SOUS TENSION	en service de modifications ou extensions PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS. NTE (ART. 276 DU RGIE)	

Annexes: 4/1+3 vaje) VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général Nom N° Agent Signature AV0624